

## ASSAINISSEMENT AUTONOME ET SPANC. JOURNEE D'ECHANGE TECHNIQUE

---

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) : le cadre réglementaire, sa création. Le SPANC, un service public à caractère industriel et commercial. Financement et plan comptable. Organisation du service et mise en oeuvre de la redevance (deux redevances distinctes). Missions du SPANC : les opérations de contrôle pour les installations neuves ou réhabilitées, lien avec le code de l'urbanisme. Permis de construire, certificat de conformité. Installations existantes : diagnostic de l'existant, contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien. La structure budgétaire du SPANC. Situation géographique des SPANC, par département, au 28 mai 2002. Mise en place d'un SPANC. Projet de règlement du SPANC. Textes réglementaires. Annuaire des SPANC au 3 avril 2002.

**Auteurs du document** : LAFFORGUE A, AEAG

**Obtenir le document** : [Agence de l'Eau Adour Garonne](#)

**Diffuseur des métadonnées** : Agence de l'Eau Adour Garonne

**Mots clés** : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, SERVICE PUBLIC, ORGANISATION ADMINISTRATIVE, SURVEILLANCE, BUDGET, REDEVANCE D ASSAINISSEMENT, REGLEMENTATION, DROIT DE L EAU, AMENAGEMENT URBAIN

**Date** : 2002-01-01

**Type de ressource** : Document

**Format** : text/xml

**Identifiant Documentaire** : P 30074

**Langue** : Français

**Permalien** : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/assainissement-autonome-et-spanc-journee-d-echange-technique0>

Evaluer cette notice: